

Martinique



# Banane

N° 3 - 1er au 31 Mars  
2024

**Animateurs inter-filières :**

Caroline DUGUERRE (FREDON Martinique)  
Jacques-Edouard EUGENIE (FREDON Martinique)

**Avec les données d'observations de :**  
SICA Cercoban, UGPBAN et Presta' SCIC

**Crédit photos (sauf mentions contraires) :**  
FREDON Martinique.

**27,5°C**

Sur 26°C attendus



**-2 h**



**49,9 mm**

Sur 82,3 mm attendus



**14 km/h**

Sur 15,1 km/h habituellement

SOURCE : MÉTÉO FRANCE

## CERCOSPORIOSE NOIRE



DIMINUTION

### PRESSION FORTE

La pression de la cercosporiose noire a diminué durant le mois mais reste forte et anormalement élevée pour la saison.

## MALADIES DE CONSERVATION



DIMINUTION

### PRESSION FORTE

Le taux de MDC diminue (de 1,57% à 1,22%), mais il reste au-dessus de la limite acceptable de 1% et des moyennes saisonnières.

## CHARANÇON DU BANANIER



AUGMENTATION

### PRESSION FORTE

Le nombre de charançons du bananier capturés est élevé. Il a très légèrement augmenté entre février et mars.

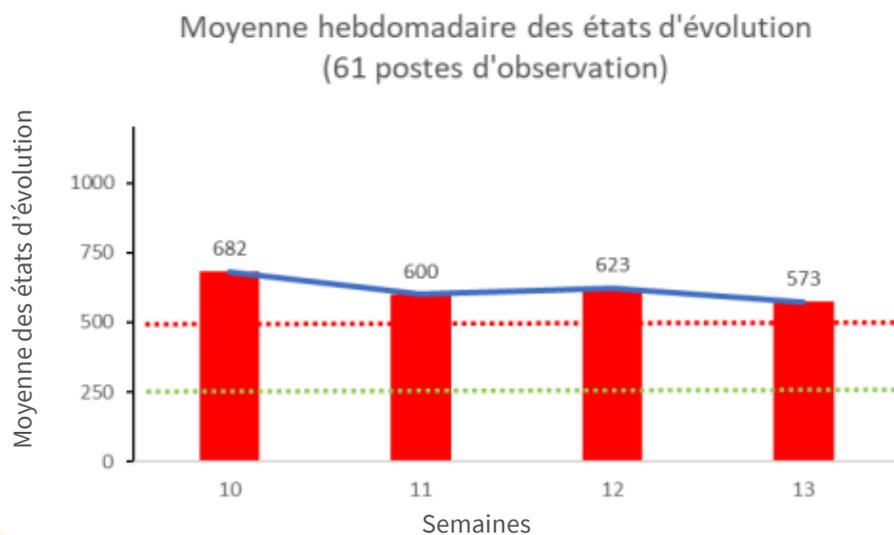
## FOCUS



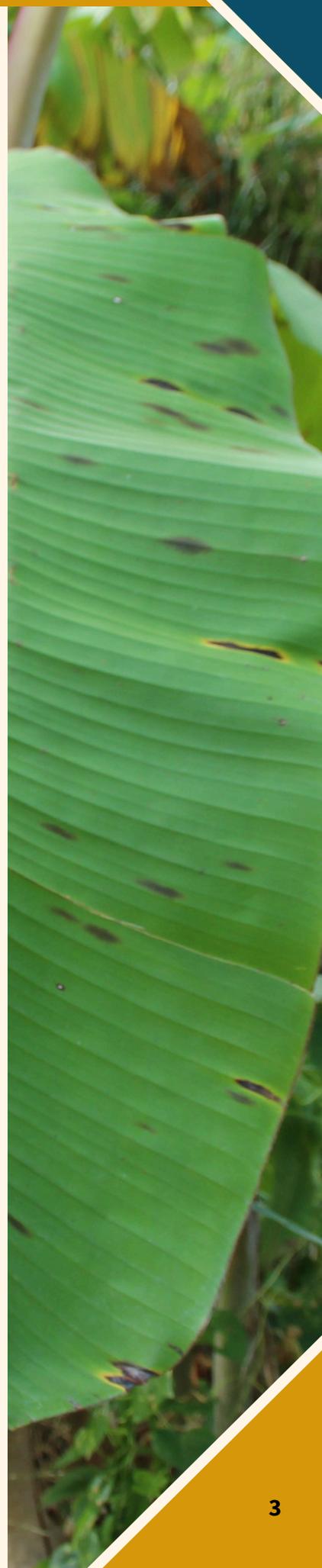
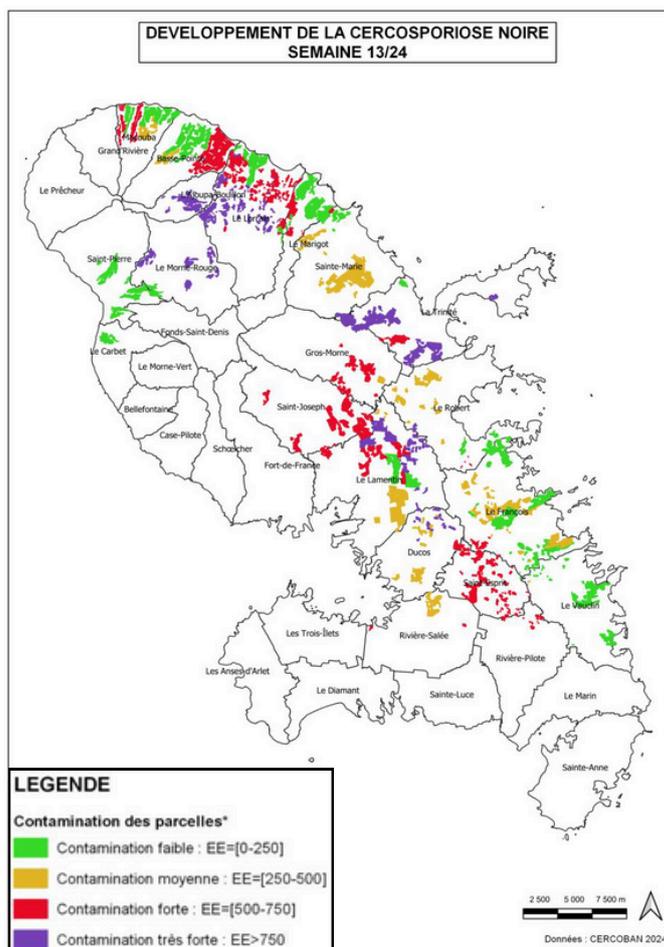
Faites vos demandes de MAEC !

# CERCOSPORIOSE NOIRE

## OBSERVATIONS ET ANALYSE DE RISQUE



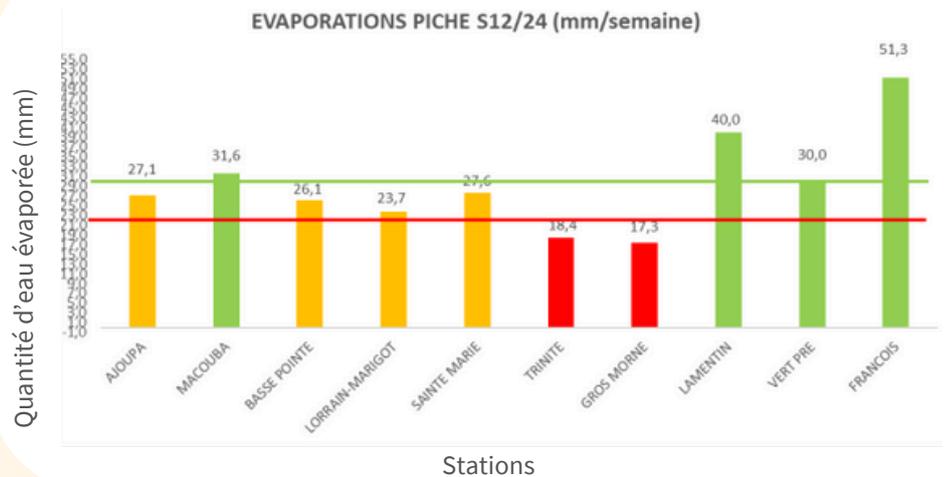
La pression de la cercosporiose noire a diminué durant le mois mais reste forte. Fin mars, les zones habituelles de forte pression (Ajoupa, Morne Rouge, Lorrain) ne sont toujours pas les seules à connaître des contaminations très fortes : des zones sur les hauteurs du Lamentin et de Trinité sont également concernées. La situation au Gros Morne, à Saint-Joseph et surtout au Robert s'est toutefois améliorée.



# CERCOSPORIOSE NOIRE

## Facteurs explicatifs

Les conditions d'évaporation qui ont prévalu à la semaine 12 sont généralement défavorables ou peu favorables au développement de la cercosporiose, ce qui contribue à expliquer la baisse de la pression de cette maladie.



Les évaporations PICHE correspondent à la quantité d'eau évaporée à la surface de la feuille. Elles sont un facteur explicatif de la pression de la maladie.

*Évaporations > 30 mm/semaine : développement des cercosporioses faible*  
*Évaporations < 22 mm/semaine : conditions idéales pour les cercosporioses*

## GESTION DU RISQUE

En fin de mois, la pression de la cercosporiose reste forte mais la dynamique d'évolution est enfin à la baisse. La situation est à apprécier en fonction de la zone et du contexte actuel (pression qui dépasse les normales saisonnières depuis plusieurs semaines).



A savoir qu'il existe un risque de résistance avéré pour les produits à base de difénoconazole et de trifloxystrobine. Leur utilisation doit donc être alternée avec celle de produits composés d'autres substances actives.

Des produits de biocontrôle existent. Par ailleurs, la mise en œuvre du coupe-feuille ou effeuillage sanitaire (voir focus du BSV de février) est une mesure prophylactique cruciale dans la gestion de la maladie.

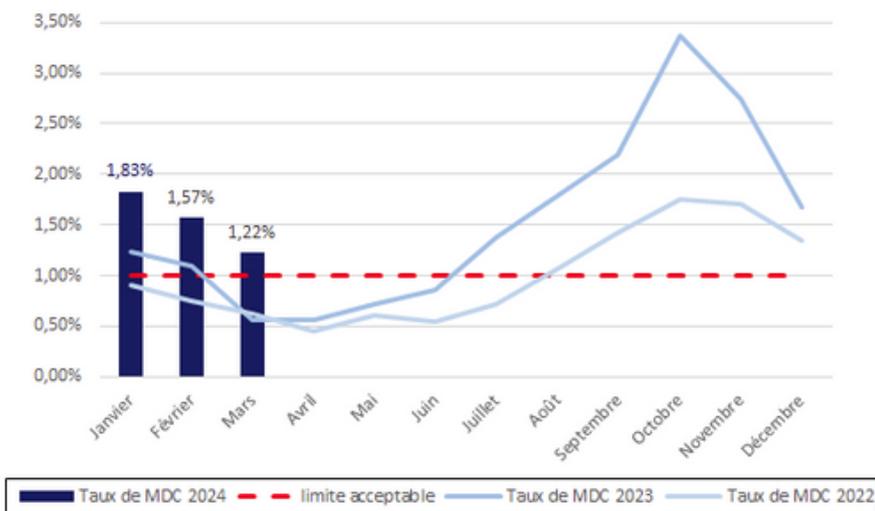


# MALADIES DE CONSERVATION

## OBSERVATIONS ET ANALYSE DE RISQUE

Le taux de présence des maladies de conservation est de 1,22%. Les cas se répartissent de façon presque égale entre les pourritures de couronnes (52%) et les chancre (48%).

Evolution du taux de présence des maladies de conservation



Source : UGPBAN

Le taux de présence des maladies de conservation continue à diminuer. Il reste toutefois bien au dessus des taux moyens constatés pour les mois de mars des années précédentes et au dessus du seuil acceptable de 1 %.

## GESTION DU RISQUE

B

Afin de compenser les conditions climatiques favorables aux maladies de conservation qui continuent à prévaloir, les mesures prophylactiques doivent être renforcées :

- Gainage des régimes au stade dernière main horizontale, avec mise en place du lien au-dessus de la cicatrice de la première bractée
- Epistillage au champ
- Retrait des bractées et de la cravate
- Retournement, écartement ou découpe de la dernière feuille sortie avant le régime
- Nettoyage régulier de la station de conditionnement (en particulier élimination des déchets végétaux)
- Bonne gestion du point de coupe
- Adaptation du nombre de mains supprimées à la surface foliaire saine du bananier

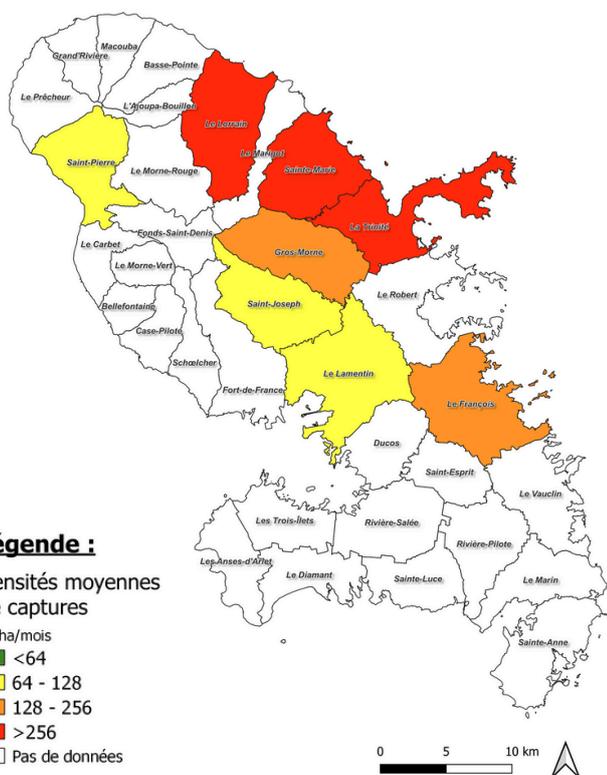
Retrouvez plus d'informations sur les fiches [Soins aux régimes](#) et [Maladies de Conservation \(MDC\)](#) et du Manuel du planteur (IT<sup>2</sup>).



# CHARANÇON DU BANANIER

## OBSERVATIONS ET ANALYSE DE RISQUE

La capture des charançons noirs du bananier à l'aide de pièges à phéromone permet de surveiller l'activité de ce bio-agresseur à l'échelle d'une parcelle et de réguler sa pression.



Commune	Mars	Evolution	Février	Janvier
La Trinité	278	↑	136	
Saint-Joseph	91	↓	170	87
Le Lamentin	95	↑	69	72
Gros-Morne	128			193
Le François	188	↓	251	173
Saint-Pierre	104			
Le Lorrain	550			48
Sainte-Marie	401	↑	276	

Source des données : PRESTA'SCIC

En très légère augmentation par rapport au mois de février, l'activité des charançons sur le réseau est moyenne (Le Lamentin, Saint-Joseph, Saint-Pierre) à très forte (Le Lorrain, Sainte-Marie, Trinité).

## GESTION DU RISQUE



La densité moyenne de charançons sur le réseau reste forte. Pour ce niveau de densité, l'utilisation de pièges à phéromone à une densité de 16 pièges/ha est recommandée. Cette solution de biocontrôle doit être accompagnée des mesures prophylactiques. Par exemple, en cours de cycle cultural, il convient d'éliminer rapidement les pseudo-troncs chutés en les débitant en petits morceaux pour éviter qu'ils ne servent de refuge et de nourriture aux charançons.

Rappel : Pour connaître la situation sur vos parcelles, mettez en œuvre un piégeage de surveillance.



# Focus

## Les mesures agroenvironnementales et climatiques (MAEC)

### De quoi s'agit-il ?

Les Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC) sont destinées à soutenir financièrement les agriculteurs qui s'engagent à développer ou maintenir des pratiques répondant favorablement à des enjeux environnementaux et climatiques. Sur le territoire martiniquais, huit mesures agro-environnementales existent :

- Entretien durable des infrastructures agro-écologiques – Linéaires ;
- Banane ;
- Canne ;
- Maraîchage spécialisé ;
- Verger spécialisé ;
- Surfaces herbacées associées à un atelier d'élevage ;
- Petites exploitations hautement diversifiées ;
- Agriculture sous couvert forestier.

Les montants mobilisables vont jusqu'à 5278 €/ha/an.

Les cahiers des charges de l'ensemble des MAEC ainsi que les informations sur les possibilités de cumuls ou non de différentes mesures sont disponibles sur le [site internet de la DAAF Martinique](#).

### Comment les obtenir ?

Les MAEC font partie de la PAC : les dossiers de demande d'aide se font uniquement via l'application TelePAC, sans pénalité de retard jusqu'au 15 mai 2024 inclus.

Une assistance à la télédéclaration peut être obtenue auprès de l'un des [organismes référencés par la DAAF](#), de la Chambre d'Agriculture, des groupements de producteurs ou encore, pour les agriculteurs réalisant leur déclaration de surfaces pour la première fois, de la DAAF.

NB : Il est possible de bénéficier des MAEC sans être affilié à l'AMEXA. La télédéclaration nécessite toutefois un numéro de SIRET.

→ La déclaration sur internet est **obligatoire**

Telepac vous guide et sécurise votre déclaration

[telepac.agriculture.gouv.fr](https://telepac.agriculture.gouv.fr)



Ce bulletin est basé sur des observations ponctuelles qui donnent une tendance de la situation sanitaire territoriale.  
 La Chambre d'Agriculture de la Martinique encourage les agriculteurs à réaliser leurs propres observations sur leurs parcelles.  
 Elle se dégage de toute responsabilité quant aux décisions prises.

Action du plan ECOPHYTO piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui financier de l'Office Français de la Biodiversité.

**SICA-CERCOBAN**

**GOVERNEMENT**  
 Liberté  
 Égalité  
 Fraternité

**Ugppban**  
 UNION DES GROUPEMENTS DE PRODUCTEURS  
 DE BANANES DE GUADELOUPE ET MARTINIQUE

**cirad**  
 LA RECHERCHE AGRONOMIQUE  
 POUR LE DÉVELOPPEMENT

**ÉCOPHYTO**  
 RÉDUIRE ET AMÉLIORER  
 L'UTILISATION DES PHYTOS

**OFB**  
 OFFICE FRANÇAIS  
 DE LA BIODIVERSITÉ

**PRESTA'**  
**SCIC**

**Banamart**

**FREDON**  
 MARTINIQUE

**AGRICULTURES  
 & TERRITOIRES**  
 CHAMBRE D'AGRICULTURE  
 MARTINIQUE